

> **Mémoires de Minervois :**
Cette opération de collecte de mémoires a été menée par Eliane Galtier qui a rencontré des personnes de la population «historique» du village pour témoigner du temps passé. Les récits, anecdotes, chansons recueillis seront archivés et mis en ligne sur le site internet de la Communauté des Communes.

> **Scolaires :**
Félines a accueilli 200 enfants des écoles de la Communauté des Communes pour un spectacle de marionnettes. Un voyage à partir d'une libre adaptation des aventures d'Ulysse, une création ludique, musicale et visuelle qui a fait l'unanimité des enfants de la maternelle au CM2.



> **Sport :**
La municipalité offre le prix de la ville pour la compétition de Tir à l'Arc organisée à Félines et met à l'honneur tous les membres de l'association.



> **Danses et Musiques italiennes au foyer**
Samedi 4 avril Félines accueillait une soirée de « Nez au vent » la programmation culturelle de la Communauté de Communes du Minervois héraultais. La formation Languedo-Provençale Occhi Turchini proposait un répertoire de chants et de musiques inspirés des différents pays du sud de l'Italie.



> Grève totale à Félines Jeudi 29 janvier

Journée de grève nationale.
Non seulement la municipalité n'a pas mis en place le service minimum mais la mairie et l'école furent fermées toute la journée ; enseignants, personnels et élus ayant décidé de ne pas travailler ce jour là. C'était une façon d'exprimer leur préoccupation et leur désir d'être solidaires.



> 14 juin, 14 associations

Anne Cabrié réunissait mardi 28 avril dans la salle du conseil les membres de la commission culture, les membres de la commission sociale et sa présidente Eliane Galtier ainsi que tous les présidents des associations de Félines, pour organiser la fête des associations. Tout le monde sans exception avait répondu présent à l'invitation. Pas

moins de 30 personnes ont réfléchi ensemble, débattu et fait des propositions quant à l'organisation de la journée, chacun trouvant un rôle et une place pour promouvoir ses activités. Cette réunion très animée fut un temps fort de la vie culturelle et associative de notre petite commune.

> Nouveaux horaires des employés de mairie

Tous les employés effectuent désormais 35 heures de travail par semaine et nos techniciens travaillent alternativement un vendredi sur deux. C'est Adeline Drognon qui a en charge la gestion des horaires et des congés du personnel.

> Le village se nettoie

Attention : une machine à parcourir les rues pour terminer le nettoyage les 5 et 6 mai !



> Enfin une vue dégagée à Bel Soleil



Nous avons demandé, en accord avec Hérault Energie (partenaire financier), de supprimer le pylone en fer et les fils le long de Ventajou.

Calendrier culturel

- **Dimanche 14 juin :**
Fête des associations
- **Samedi 20 juin :**
"Total Festum" fête de la musique
- **12 juillet :**
Fête internationale
- **17 au 19 juillet :**
Fête locale
- **29 août :**
Soirée espagnole Inauguration des places



> Éditorial du Maire

La situation financière de la Commune est extrêmement délicate. Elle va l'être pendant tout le mandat nous obligeant à chaque exercice budgétaire à des prouesses d'invention.

Mais le village a besoin de rattraper ses retards et de moderniser ses infrastructures. Les économies élémentaires réalisées, nous avons inscrit le budget 2009 dans la perspective des 3 budgets suivants et nous ne lâchons rien sur nos objectifs. Il y a une ligne pour la Culture et une ligne pour le Social, et le financement des investissements nécessaires est prévu.

Pour arriver à ce niveau d'engagements, nous n'avons pas passé notre temps à nous lamenter sur le passé financier de la Commune ni sur l'état des dépenses, mais consacré toutes nos énergies sur les recettes : toujours plus de subventions du Conseil Général 34, de la Région, de l'Etat, le recours à l'emprunt pour financer la part communale et des recettes exceptionnelles pour rembourser l'emprunt (pour la rénovation de la caserne par exemple, c'est la vente d'électricité à EDF grâce au photovoltaïque sur le toit qui boucle le financement de l'opération).

L'exercice du budget qui est un moment important de la vie communale n'est pas simple, mais avec du sang-froid et un peu d'audace, on trouve des solutions. Mais, de grâce! que l'Etat ne transfère plus vers les communes toute une série de responsabilités sans leur transférer les recettes, (c'est déjà le cas pour l'école, la santé, le social) sinon, la crise aidant, l'exercice budgétaire, de difficile deviendra périlleux.

Pour cette année, Félines a un budget ambitieux, équilibré grâce à des recettes exceptionnelles et sans augmentation des impôts locaux.

Jean Pierre Pastre.

> Nouvelle salle culturelle

Inaugurée par plus de 200 personnes, le Cellier d'Hautpoul change son affectation originelle sous l'impulsion de la municipalité qui a assuré sa rénovation. Le cellier devient une salle



d'animation associative et culturelle avec pour ambition la mobilisation d'un public de Félinois et le rayonnement culturel sur tout le Minervois. Musique, vin et poésie... Soirée gratuite et ouverte à tous, conviviale, festive et dansante.

> La fibre optique arrive dans le village

Cette technologie de pointe qui permet de transporter dans un câble des données à un très haut débit desservira les Félinois qui le désirent en internet, téléphone ou télévision.



> Un village aménagé pour la circulation piétonne



Une déambulation a eu lieu dans le village avec un technicien de la DDE, des membres du conseil municipal, des parents d'élèves et des agents municipaux pour réfléchir au scénario de circulation dans le village. Il a été décidé de matérialiser au sol des passages piétons aux endroits stratégiques, des STOP seront placés au carrefour de la boucherie et au carrefour Cruzet et des arrêtés d'interdiction de stationner seront pris sur les trottoirs de l'école, derrière l'église et devant la caserne côté épicerie.

> TVA :

Un dispositif de remboursement anticipé d'un an de la TVA est proposé aux collectivités qui font un effort d'investissement dans le cadre du plan de relance de l'économie. Nous avons donc passé une convention avec l'Etat afin de bénéficier du versement anticipé du FC TVA au titre des dépenses réalisées en 2008. Cette recette anticipée et imprévue s'élèvera pour cette année à 45 000€.

> Taxes locales :

Pas d'augmentation d'impôts : Conformément à nos engagements, le conseil n'a voté aucune augmentation des taux des 4 taxes locales : taxe foncière bâti et non bâti, taxe d'habitation, taxe professionnelle et taxe locale d'équipement. Les taux communaux ont été reconduits à l'identique de ceux de 2008.

> Prix de l'eau :

L'augmentation du prix de l'eau s'est avérée nécessaire. Le conseil municipal a voté une augmentation de 0,20€ le m³ d'eau qui passe de 1,20€ à 1,40€ et une hausse de 0,20€ pour la taxe d'assainissement qui passe de 0,30€ à 0,50€. Rappelons que malgré cette légère augmentation, nous sommes toujours en dessous du tarif moyen appliqué par les communes de la Communauté de Communes.

> Associations :

La loi qui organise la vie associative en France date de 1901, elle n'a pas pris une ride. Elle règle encore aujourd'hui la naissance, le développement, mais aussi la fin d'une association. Elle permet à plusieurs personnes ayant le même intérêt pour une activité de la pratiquer, de la promouvoir et de la développer à travers leur association. En ce sens, la vie associative nous intéresse, son rayonnement fait partie de notre projet et le vote des subventions au budget montre clairement nos orientations. Il n'y a jamais assez d'associations actives dans un village comme le nôtre.

Le budget municipal 2009

voté à l'unanimité au Conseil Public du 21 mars 2009 sans augmentation des impôts et pourtant ...

Et pourtant la situation financière de la commune est extrêmement délicate. Une étude que nous avons demandée au Ministère des Finances-Service des impôts, consultable à la mairie le montre. Un exemple parmi d'autres : Pour lancer le lotissement communal «La Condamine», la municipalité a fait un emprunt remboursable au fur et à mesure de la vente des lots. Actuellement, tous les lots sont vendus mais il reste 86 000€ d'emprunts non remboursés.

> Bilan financier 2008 : le retour à l'équilibre

L'exercice 2008 se solde par un excédent de fonctionnement de 52 378,94€, soit le double de l'excédent reporté des budgets précédents, ce qui permet de commencer l'année avec un report de 75 671,54€. Cet excédent ne s'est pas fait au détriment des Félinos en augmentant les impôts, mais :

- en réduisant les dépenses
- en renégociant tous les contrats (fournitures, contrats d'assurances, de

téléphone, des photocopieurs....),

- en réduisant les embauches de personnel saisonnier (plus de travaux l'été, d'embauches ponctuelles, non renouvellement du 3ème employé d'où une diminution de 20 000€ uniquement sur ce poste). Cet excédent permet enfin de rembourser le capital des emprunts, mais aussi d'être en position de force pour négocier avec les banques les investissements futurs.

> Budget 2009 : des investissements réfléchis et en adéquation avec les finances de la commune

Nous avons pris trois grandes orientations pour le mandat :

1. Faire des économies sur le budget de fonctionnement

Nous l'avons fait en 2008 en dégagant un peu plus de 52000€ d'économies et nous allons continuer. Le budget 2009 devrait se solder par un excédent prévisionnel de fonctionnement de 40 000€. Aucune augmentation d'impôt n'interviendra sur l'année 2009.

2. Inscrire le budget dans la perspective des trois budgets suivants.

Cette vision sur 4 années budgétaires nous permet d'étaler les dettes et de faire des choix. Après nous être assurés que la station d'épuration actuelle pouvait traiter les eaux usées du village pendant trois ans, nous mettons en place dès maintenant les réserves financières permettant la réalisation de la nouvelle station : en augmentant dès cette année le prix de l'eau et de l'assainissement et en reportant l'investissement en 2011.

3. Les grands travaux (caserne, carrefour Borreda, logements aidés)

ne sont engagés qu'avec la certitude d'avoir plus de recettes que les subventions ordinaires. Le coût de la transformation de la caserne sera financé en totalité par des emprunts à long terme remboursés par la vente de l'électricité photovoltaïque à EDF.

> Subventions aux associations :

Association	2009	vote
Aménagement et entretien de l'église	480	A l'unanimité
Donneurs de sang	250	A l'unanimité
Sapeurs Pompiers	900	A l'unanimité
Ecole	800	A l'unanimité
Parents d'élèves PEF	500	A l'unanimité
Comité des fêtes	2350	10pour - 1contre
Culture et Patrimoine	650	A l'unanimité
Groupement forestier	370	A l'unanimité
Archerie	1000	A l'unanimité
Bibliothèque	1000	A l'unanimité
Pétanque	500	A l'unanimité
Syndicat des chasseurs	500	A l'unanimité
Diane	400	A l'unanimité
Foyer rural	1800	A l'unanimité
Chats errants	100	A l'unanimité

> Investissement 2009

Le principal investissement de 2009 concerne la caserne des pompiers et il mérite d'être explicité.

- **Caserne des Pompiers :** Un investissement qui rapporte de l'argent à la commune. Une caserne réhabilitée financée par les nouvelles éner-

Rénovation caserne TTC	399 000€
travaux photovoltaïque TTC	+ 233 000€
TOTAL TTC	632 000€
Subvention Conseil Général 34	- 148 000€
Subvention Etat	- 59 000€
Subvention Région L.R.	- 36 000€
Remboursement TVA	- 82 000€
Sous total à charge de la commune	307 000€
Intérêts d'emprunts	+ 183 000€
Total à charge de la commune	490 000€
Revenus photovoltaïque (maintenance déduite)	532 000€
GAIN SUR 20 ANS	42 000€



• Carrefour Borreda:

Dans le prolongement de la caserne bientôt rénovée, la voirie et les espaces attenants vont être réaménagés jusqu'au carrefour dit "Borreda" de la route de Brama. Après déplacement des jeux sur la nouvelle place, de l'antenne pompier, et la suppression de tous les appentis, un aménagement simple permettra la réalisation de nouvelles places de stationnement pour la caserne et le foyer, agrémentées de plantations. La voirie sera recalibrée et le réseau pluvial amélioré. Inscrit au budget 2009, ce projet subventionné fera l'objet d'une discussion avec les riverains.

> Groupement forestier :

L'assemblée générale du groupement forestier de Félines, dont la commune possède 60% des parts, s'est déroulée en présence de M. Gallion, technicien de la fédération départementale des groupements forestiers de l'Hérault. Suite à l'abandon de sa créance par l'état, la question de la gestion jusque là assurée par la DDAF était à l'ordre du jour. L'assemblée générale a décidé de la proposer à l'ONF. La gestion est gratuite, elle ne concerne que la production de bois et ne change rien quant aux autres utilisateurs (randonneurs, chasseurs).

> Coupes de bois :

Déroulement des coupes de bois : 26 lots ont été attribués par tirage au sort pour la somme de 50€. Un règlement précisant les modalités de coupe, les droits et les devoirs de chacun a été signé par chaque partie. Il s'avère que les lots n'égalent pas tous 10 stères de bois comme annoncé initialement. Ce dispositif organisé dans un court laps de temps sera reconduit et amélioré l'année prochaine en veillant à mieux satisfaire les coupeurs. Néanmoins, pour une première session, les coupes et les transports se sont déroulés dans la bonne humeur, certaines organisations d'entraide ont même vu le jour.

> Plan communal de sauvegarde :



Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) : L'enjeu de la réunion a été de présenter au public l'étude des risques (inondation, incendie) concernant la commune de Félines. Animée par les prestataires qui ont participé à la réalisation de cette étude, elle a réuni les habitants de la rue du Moulin à Huile, les élus et les membres des cellules d'action. Le PCS est un outil qui s'inscrit dans une démarche globale de prévention et a pour but de mettre en place pour faire face à une situation exceptionnelle, une organisation destinée à protéger les personnes, les mettre en sécurité en lieu sûr.

